

# Pourquoi participer à cette enquête ?

1

Pour faire entendre votre voix à propos de vos pratiques professionnelles.

2

Pour vous permettre de décrire vos pratiques et d'identifier leur faisabilité dans votre contexte d'enseignement ainsi que le caractère prioritaire que vous leur attribuez pour l'exercice du métier d'enseignant.

3

Pour permettre une meilleure compréhension par les acteurs éducatifs des pratiques mises en œuvre par les enseignants au niveau national et leur suivi au cours du temps.

4

Pour que soit représentée la diversité des contextes d'enseignement, certains enseignants pouvant être amenés à adapter leurs pratiques en fonction des spécificités de leur contexte d'exercice.

5

Pour assurer des résultats de qualité à l'étude grâce à un taux de participation élevé.

En 2018, plus de **70 %** des enseignants à l'école et au collège ont répondu au questionnaire

## En savoir plus

Consulter la page dédiée à l'enquête sur le site Internet du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

[education.gouv.fr/epode](http://education.gouv.fr/epode)

## Contacts

— Pour l'enquête EPODE dans le 1<sup>er</sup> degré  
Norbert Rugambage  
[epode-ecole.depp@education.gouv.fr](mailto:epode-ecole.depp@education.gouv.fr)

— Pour l'enquête EPODE dans le 2<sup>d</sup> degré  
Jeanne Benhaïm-Grosse  
[epode-college.depp@education.gouv.fr](mailto:epode-college.depp@education.gouv.fr)

# Enseignants à l'école et au collège, quelles sont vos pratiques professionnelles ?



À partir du 16 mai 2022

**Enquête EPODE 2022 (2<sup>e</sup> édition)**

pour suivre l'évolution des  
pratiques enseignantes

[education.gouv.fr/epode](http://education.gouv.fr/epode)

# À propos de l'enquête EPODE

Réalisée par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP, service statistique du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports), EPODE interroge les professeurs de classe élémentaire et les enseignants de collège à propos de leurs pratiques professionnelles.

Cette enquête a pour objectif de **décrire la diversité des pratiques enseignantes à l'école élémentaire et au collège et de documenter leur évolution grâce à sa périodicité triennale**. Elle permet ainsi d'enrichir les connaissances portant sur le système éducatif par un volet « pratiques » et de dessiner des pistes de réflexion pour l'ensemble des acteurs (corps d'inspection, conseillers pédagogiques, formateurs, enseignants, etc.). EPODE identifie notamment les pratiques définissant le plus fortement la culture professionnelle des enseignants et met en évidence la singularité de certaines pratiques en fonction du contexte d'exercice.

Les pratiques enseignantes visent à **appréhender cinq dimensions essentielles** du métier :

- 1 La préparation et la mise en œuvre des scénarios pédagogiques
- 2 La gestion de classe
- 3 La fonction éducative
- 4 La collaboration au sein de la communauté éducative
- 5 Le développement professionnel

**EPODE** présente aux enseignants interrogés un ensemble de pratiques professionnelles, transversales aux divers champs disciplinaires, et leur demande pour chacune d'elles :

— avec quelle fréquence ils l'adoptent

— s'ils la considèrent faisable dans leur contexte d'exercice

— s'ils la considèrent prioritaire dans le métier

## Le calendrier de l'enquête

1

**16 mai 2022**

Envoi du questionnaire en ligne aux enseignants concernés

2

**Septembre 2023**

Publication des résultats

3

**Printemps 2025**

Mise en œuvre de la troisième édition d'EPODE

## À qui l'enquête EPODE s'adresse-t-elle ?

**EPODE** est une enquête **sur échantillons nationaux représentatifs**. Parmi l'ensemble des écoles et collèges des secteurs public et privé sous contrat en France, elle sélectionne aléatoirement :



1 100 écoles  
400 collèges



4 500 enseignants de collège  
4 500 professeurs de classe élémentaire

## Comment a-t-elle été conçue ?

Pour concevoir le questionnaire propre à chaque degré d'enseignement, la DEPP a mis en place des groupes de travail, constitués d'acteurs de terrain :  
— 1<sup>er</sup> degré : enseignants, conseillers pédagogiques, maîtres formateurs, IEN et Dasen  
— 2<sup>d</sup> degré : enseignants, formateurs, IA-IPR, Dasen

**La pertinence et la qualité des questions posées ont été éprouvées**, lors d'une phase d'expérimentation, où elles ont été soumises à un échantillon national représentatif d'enseignants.



## Secret statistique et confidentialité

En application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, **les réponses à l'enquête sont protégées par le secret statistique et resteront confidentielles**.

Les informations recueillies ne peuvent être utilisées qu'à des fins statistiques et de recherche scientifique.

La DEPP ne peut communiquer aucune information individuelle tirée d'EPODE à qui que ce soit, y compris au sein même de l'administration de l'éducation nationale, sous peine de sanctions très lourdes.

**L'ensemble du dispositif respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD).**